

Jette info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre
Rue Henri Verrie 18-20
1090 Bruxelles
Tél.: 02/423 12 11
Fax : 02/425 24 61
E-mail : infojette@jette.irisnet.be

JANVIER 2003 N°94

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Rencontre entre les générations



Notre société a commencé à s'intéresser aux relations entre les générations dans les années septante, lorsqu'il est apparu que les enfants, les jeunes, les adultes et les personnes âgées vivaient dans des mondes à part. Même au sein de la famille, les liens étaient moins serrés qu'autrefois. Cette évolution a eu des effets pour le moins préoccupants: enfants coupés de leurs racines, jeunes montrés du doigt, adultes confinés dans un rôle de productivité, personnes âgées exclues de la vie active. Face à la complexité du problème, les autorités et le monde associatif ont mis sur pied des initiatives intergénérationnelles. Les projets développés à Jette donnent une bonne idée des résultats atteints et du chemin qui reste à parcourir. En ce début d'année, le moment est bien choisi pour inviter les générations à se retrouver au travers d'un mot gentil, d'un geste, d'un coup de main... Il s'agit de petites choses qui s'additionneront pour recréer un échange, une vraie solidarité entre les plus jeunes et leurs aînés.

Vive 2003 !

Le bourgmestre Hervé Doyen,
le collège des bourgmestre et échevins,
le conseil communal,
la présidente du CPAS Mireille Franca
et le conseil de l'aide sociale
vous invitent à la

réception de nouvel an
qui se déroulera

le samedi 11 janvier 2003
à 11 heures

à l'Athénée Royal de Jette
(avenue de Levis Mirepoix 100 à Jette).

Plus qu'une réception, ce sera pour tous l'occasion de rencontrer les mandataires qui dirigent notre commune, ainsi que les fonctionnaires des services communaux.

Vous pourrez leur faire part de vos remarques et suggestions. Vous obtiendrez une information sur tous les secteurs de la vie communale. Une documentation utile sera mise à votre disposition dans les différents stands présentés par l'administration.

NOTRE DOSSIER «GÉNÉRATIONS» en pages 7, 8 et 9

De nouveaux accents pour la
politique de prévention **PAGE 3**

Bob change son fusil d'épaule
PAGE 4

Sortez vos sacs-poubelles blancs
dès le 1er janvier ! **PAGE 5**

"La haine, je dis non"
avec Moustafa Largo **PAGE 10**

NAVEXPO 2003
PAGE 12



On vit bien à Jette !

Les fêtes de fin d'année sont traditionnellement mises à profit pour dresser des bilans et prendre de bonnes résolutions. A cet égard, la situation des communes belges, et singulièrement celle des communes bruxelloises, n'est pas des plus simples. D'un point de vue financier, les communes connaissent de sérieuses difficultés. Par ailleurs, elles sont confrontées à d'importants enjeux de société. Jette ne fait pas exception à la règle.

En 2002, le collègue a entrepris, avec l'administration, un examen minutieux des dépenses afin d'amorcer un redressement des finances communales. Parallèlement, nous avons pris des mesures peu populaires, mais indispensables pour doter notre commune de moyens suffisants face aux charges nouvelles qu'elle doit assumer (la réforme des polices, par exemple). C'est dans ce contexte que nous avons dû procéder l'an dernier à une augmentation des taxes additionnelles. Nous sommes fermement décidés à poursuivre en 2003 les efforts entrepris pour diminuer les dépenses.

Ceci dit, il est clair que la qualité de vie à Jette reste notre priorité. Nous sommes attentifs aux besoins des habitants en matière de propreté, de sécurité, d'aménagement de l'espace public ou encore de convivialité. La population jettoise se caractérise par une forte proportion de personnes âgées et un nombre croissant de jeunes de 0 à 19 ans. La cohabitation de ces générations aux antipodes est source de richesses et de conflits. Des initiatives sont prises dans notre commune pour permettre aux jeunes et aux personnes âgées de se rencontrer, de se connaître, de se comprendre. Si le sujet vous intéresse, je vous invite à lire le dossier sur les relations intergénérationnelles qui vous est proposé dans ce Jette-Info.

A l'aube de l'année 2003, je vous souhaite de connaître tout à la fois la joie de vivre des petits enfants, l'envie de tout changer des adolescents, le dynamisme des jeunes adultes, la sagesse des gens d'âge mûr et la sérénité des personnes âgées. Puissiez-vous vivre beaucoup de bonnes choses durant cette année !

Je m'en voudrais de terminer sans faire référence aux résultats de l'enquête publiée en novembre dernier dans la revue *Téléoustique*. Cette enquête, intitulée "Où vit-on le mieux en Wallonie et à Bruxelles ?", compare la situation dans 281 communes. Quatorze critères ont été pris en compte. Ces critères sont répartis en quatre catégories : "économie et social", "encadrement et services", "sécurité" et "environnement". Au classement général, la commune de Jette occupe une très honorable 16ème place. Par rapport aux autres communes bruxelloises, elle apparaît en 6ème position. Après tout, on n'est pas si mal chez nous...

Hervé Doyen, votre bourgmestre

En direct du conseil communal

Revenons sur le conseil communal du 27 novembre dernier. Malgré un ordre du jour plutôt maigre, quelques points ont retenu notre attention.

SIBELGA A VÉCU, VIVE SIBELGA ! Le conseil communal a approuvé l'association de notre commune à la toute nouvelle intercommunale Sibelga. Au préalable, les conseillers avaient eu droit à un exposé technique en commission. Sibelga assurera désormais toutes les missions de distribution d'électricité et de gaz en Région de Bruxelles-Capitale. Afin de décharger les communes des aspects financiers liés à ces missions, l'intercommunale de financement Interfin a été adjointe à Sibelga. Cette opération limitera à deux le nombre d'intercommunales actives dans le secteur en Région bruxelloise, alors qu'elles étaient six jusqu'à présent. La distribution du gaz et de l'électricité était en effet assurée par trois intercommunales qui desservaient des communes différentes : Sibelgaz (pour Jette, notamment), Interlec et Interga. Au sein de ces intercommunales, les communes étaient associées à un partenaire privé, Electrabel. Chacune des trois intercommunales avait sa propre intercommunale de financement. Le regroupement présente différents avantages. Les citoyens seront en contact avec un interlocuteur unique, quelle que soit la commune. Cette simplification est la bienvenue dans la perspective de l'ouverture des marchés. En outre, la zone couverte par la nouvelle intercommunale correspond aux limites régionales, d'où une meilleure interaction entre les institutions. Citons encore la réalisation d'économies d'échelle et un meilleur équilibre entre les associés au sein de l'intercommunale. Le regroupement des trois intercommunales sera effectif au 1er janvier 2003. Il se déroulera en plusieurs phases pour s'achever au 1er janvier 2007. Le siège social de la nouvelle intercommunale Sibelga est fixé à la Maison communale de Woluwe-Saint-Lambert (avenue Paul Hymans 2A à 1200 Bruxelles). A noter que les négociations sont en cours entre les représentants des communes et de la société Electrabel dans le cadre de l'ouverture du marché de l'électricité et du gaz. Ce dossier devrait être soumis aux différents conseils communaux dans les semaines à venir.

CYCLISTES À CONTRESENS. Les conseillers communaux ont décidé d'instaurer un contresens cycliste dans la rue Saint-Vincent de Paul, de la rue Léon Theodor vers l'avenue des Démineurs. Cette mesure doit être concrétisée par le placement de la signalisation adéquate.

IMPÔTS : LE STATU QUO. Après la hausse enregistrée l'an dernier, les taxes additionnelles perçues par notre commune seront inchangées en 2003. Les centimes additionnels au précompte immobilier restent fixés à 2.990 ca, tandis que la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques se maintient à 7,5 %.

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS. L'octroi de subsides régionaux à l'investissement en matière d'espace public est soumis à l'élaboration par les communes d'un programme triennal. Certains projets retenus par notre commune dans le cadre du programme 2001-2003 n'ont cependant pu être concrétisés. Aussi, les conseillers communaux se sont-ils penchés sur un programme d'investissements adapté. Ainsi, le budget prévu pour le réaménagement des rues Broekaert, Mohrfeld et Volral a été revu à la hausse. Certains projets ont été supprimés de la liste (réaménagement de l'avenue Rommelaere, extensions de trottoirs dans la rue Toussaint, réaménagement de la rue Essegheem), tandis que d'autres projets, jugés prioritaires, font l'objet d'une demande de subsides (Réaménagement des rues Werrie, Gillebertus, des Augustines et Dansette).

Ce 18 décembre, les débats au sein du conseil portaient essentiellement sur les finances communales. L'ensemble des taxes, redevances et tarifs communaux étaient en effet soumis aux conseillers, tandis que le compte 2001 était déposé sur leur table.

COMPTE 2001 : BOF ! L'examen du compte 2001 de la commune de Jette ne prête certes pas à sourire. L'année s'est clôturée sur un déficit de 301.503.965 F(747.408,79EUR). Ce mali est dû à l'effet conjugué d'une diminution des recettes et d'une augmentation des dépenses. Du côté des recettes, on note une différence de près de 208 millions de F(515.618,53EUR) entre l'estimation et le montant perçu. Une grande partie de cette somme (132 millions de F/327219,45EUR) correspond aux taxes additionnelles à l'impôt des personnes physiques (IPP) et au précompte immobilier (PRI) que l'Etat n'a pas encore restituées à la commune. Du côté des dépenses, l'enveloppe budgétaire prévue pour les frais de fonctionnement de l'administration communale a été respectée. Par contre, on a enregistré un dépassement au niveau des non-valeurs (recettes qui ne se sont pas réalisées), des dépenses de personnel et des intérêts débiteurs. Ceci dit, tous les regards sont tournés vers le compte 2002 dont les résultats ne seront pas connus avant plusieurs mois. Le collègue avait présenté un budget-vérité dans lequel toutes les dépenses avaient été examinées avec la plus grande attention. Aux efforts consentis par notre administration, s'ajoutait une augmentation des taxes additionnelles à l'IPP et au PRI. Seul le compte 2002 permettra de déterminer si ces différentes mesures ont atteint leur objectif. Wait and see...

TAXES COMMUNALES INDEXÉES. Outre les taxes additionnelles à l'IPP et au PRI dont le montant est inchangé (lire ci-dessus), notre commune perçoit des taxes, redevances et tarifs dont les citoyens ou les entreprises doivent s'acquitter. Ces taxes n'ont pas simplement pour but de faire entrer de l'argent dans les caisses communales. Elles sont souvent les outils de politiques menées à Jette pour améliorer le cadre de vie des Jettois (terrains et immeubles à l'abandon, mobilier urbain et panneaux publicitaires, antennes paraboliques, surfaces imperméabilisées,...) ou réprimer des comportements nuisibles (dépôts clandestins, déjections canines,...). Elles permettent également à notre administration de faire payer certains services qu'elle rend (délivrance de documents administratifs, célébration de mariages, inhumations,...) ou une occupation de l'espace public (placement de conteneurs ou d'élévateurs, droits de place aux kermesses,...). De manière générale, ces différentes taxes et redevances subiront une simple indexation en 2003. Le conseil communal a approuvé les propositions du collègue. Par le passé, les montants n'étaient pas indexés régulièrement. Après quelques années, une hausse assez importante était dès lors appliquée afin d'aligner ces montants sur le coût de la vie. Le collègue a demandé aux services communaux de prévoir une indexation régulière des taxes et redevances, de façon à proposer aux citoyens et aux entreprises une augmentation plus progressive, tout en préservant les intérêts financiers de la commune. Certaines taxes et redevances échappent toutefois à cette règle. Ainsi, les tarifs en vigueur pour le stationnement payant ne seront pas revus à la hausse en 2003. De même, aucune révision généralisée des tarifs n'a été prévue pour la délivrance de documents administratifs ; seules quelques augmentations ponctuelles seront d'application. Au rayon des nouveautés, notons qu'un forfait par nuit d'occupation sera désormais demandé pour la location de chambres d'hôtels, de pensions et de garnis, en lieu et place de l'imposition automatique par chambre et par an. En outre, une nouvelle taxe verra le jour l'an prochain. Elle concerne les établissements qui mettent des appareils de télécommunication à la disposition du public contre paiement et ce, pour autant qu'il y ait au moins deux appareils. Ces commerces de téléphonie engendrent en effet des nuisances dans le voisinage.

A noter...

La prochaine séance du conseil communal est fixée au **mercredi 29 janvier 2003 à 20h** à l'Hôtel communal (place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du conseil). Pour rappel, les débats du conseil sont publics. Si vous souhaitez suivre de près la vie de votre commune, découvrir le fonctionnement des institutions et /ou mieux comprendre certaines décisions importantes, n'hésitez pas à assister aux séances du conseil communal.

Vous pouvez également vous abonner gratuitement à l'ordre du jour du conseil. La liste des points inscrits à l'ordre du jour de chacune des séances vous sera dès lors envoyée quelques jours avant la date du conseil. Pour vous abonner, il suffit d'en faire la demande au secrétariat de l'administration communale (rue Henri Werrie 18-20 - bureau 119 - tél. 02/423.13.42).

De nouveaux accents pour la politique de prévention

En 1994, la commune de Jette signait un contrat de prévention avec le ministère de l'Intérieur. L'an dernier, il a été mis fin à ce contrat malgré des résultats extrêmement positifs. Dans la foulée, la Région de Bruxelles-Capitale a décidé de proposer un contrat de prévention à l'ensemble des communes bruxelloises. Notre équipe de Prévention a donc pu poursuivre le travail entrepris. Les missions de l'équipe ont toutefois été recentrées. Les aspects socio-éducatifs ont été privilégiés par rapport à l'approche sécuritaire qui prévalait auparavant.

Suite à l'octroi de subsides par le gouvernement régional, l'équipe de Prévention de Jette a été réorganisée. La Région avait en effet fixé de nouvelles priorités, comme la médiation sociale, le décrochage scolaire, le travail avec les jeunes, la surveillance des parcs et la sécurisation des logements sociaux. Aux subsides régionaux s'ajoute une subvention du ministère de l'Intérieur pour la prévention en matière d'usage de drogues.

Résultats positifs après des années d'efforts

Compte tenu de ces nouvelles priorités, le fonctionnement de l'équipe de Prévention a été adapté dans le courant de cette année. La nouvelle équipe se compose de 13 membres dont les missions diffèrent en fonction des groupes cibles auxquels ils s'adressent. Une coordinatrice assure la mise en oeuvre des projets. Deux animateurs sont chargés des contacts avec les jeunes dans les rues. Ils les orientent vers différentes structures en matière de sport, d'enseignement ou de formation professionnelle. Le but est de favoriser l'intégration des jeunes dans la société. Des activités sportives sont notamment organisées à cette fin. Une équipe de football en salle a notamment été constituée, équipe qui participe au championnat du Cocmes. Les jeunes sont ainsi confrontés à la discipline, aux relations au sein d'un groupe, ainsi qu'au sens des responsabilités. Parallèlement, d'autres projets sont développés avec les jeunes.

D'autre part, quatre travailleurs de rue ont été chargés d'améliorer au jour le jour le climat qui règne dans les différents quartiers de la commune. Parmi les missions confiées au responsable de la lutte contre les toxicomanies, citons l'accompagnement des personnes de tous âges qui sont dépendantes des médicaments, de l'alcool ou des drogues. Leur famille bénéficie également d'une aide.



Le médiateur social fait, lui aussi, partie intégrante de l'équipe de Prévention. Il effectue essentiellement un travail socio-éducatif et répond aux besoins du groupe cible (dans le cadre d'une aide à la recherche d'emploi, par exemple). D'autre part, il travaille avec toute personne qui rencontre des difficultés dans ses contacts avec l'administration. Il s'occupe enfin des conflits individuels. Les missions du médiateur social sont aussi variées que les questions et les problèmes auxquels sont confrontés les gens.

L'une des nouveautés au sein de l'équipe de Prévention est l'engagement de quatre gardiens de parcs. La situation dans les parcs avait tendance à se dégrader depuis quelques mois. On notait régulièrement du vandalisme, la présence de bandes, des chiens en liberté, des problèmes entre les différentes générations qui fréquentent les parcs, des dépôts clandestins, etc. Les gardiens sont chargés de la surveillance dans les parcs communaux. Ils travaillent actuellement dans les parcs Huybrechts et Garcet. Les premiers résultats sont très encourageants. Les problèmes liés au vandalisme ou à la présence de bandes sont sous contrôle. Par ailleurs, un dialogue s'installe progressivement entre les jeunes et les personnes âgées. Les maîtres respectent davantage l'obligation du port de la laisse pour leur chien. Les gardiens remarquent également une amélioration sur le plan de la propreté dans les parcs.

A noter que les assistants de prévention et de sécurité n'avaient pas

été repris dans le contrat régional de prévention. A Jette, une solution a été trouvée dans le cadre de l'Agence locale pour l'Emploi afin de maintenir ce service de proximité. L'équipe Jet' Contact assure une présence aux entrées et sorties des écoles, dans les quartiers commerciaux, au marché,...

Il n'est pas facile d'évaluer les résultats du travail accompli par l'équipe de Prévention. Le bilan est particulièrement positif pour les groupes avec lesquels des activités sont organisées. Tous les jeunes ne peuvent cependant être encadrés d'une manière ou d'une autre. De plus, un petit incident suffit parfois à provoquer un sentiment d'insécurité au sein de la population. L'objectif est non seulement de résoudre les problèmes, mais aussi de s'attaquer aux causes plus profondes. Les premiers contacts sont pris avec les jeunes dès l'âge de 9 ans.

L'équipe de Prévention intervient dès lors dans la construction d'une personnalité positive. Notre commune récolte aujourd'hui les fruits d'un travail constructif mis en oeuvre au cours de ces dernières années.

L'équipe de Prévention vient de déménager vers le centre de santé, rue Vandenschriek 77. Vous pouvez prendre contact par téléphone au 02/423.11.50.

Opération solidarité dans les écoles

Au coeur de l'hiver, les plus démunis sont les premiers à souffrir des rigueurs climatiques. Les professeurs de morale et de religions des écoles communales francophones de Jette veulent sensibiliser leurs élèves à cette problématique par une réflexion en classe et par des actes concrets sur le terrain. C'est dans ce cadre que se déroule l'opération de solidarité lancée par l'Athénée Royal de Jette dans les années 60.

Tous les Jettois sont invités à participer à cette opération en apportant des vivres non périssables et, si possible, directement consommables, dans les écoles officielles francophones de Jette durant le mois de janvier. Ces vivres seront donnés au Centre d'Entraide de Jette qui en assurera la distribution aux familles qui en ont le plus besoin.

Les élèves et leurs professeurs vous remercient d'ores et déjà pour votre aide.

INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR LA COMMUNE DE JETTE ?
Surfez sur www.jette.be.



CENTRE ADMINISTRATIF DE JETTE

Rue Henri Werrie, 18-20
1090 Jette - Tél.: 02/423.12.11

Heures d'ouverture

- Tous les services: de 8h30 à 14h
- Sauf service Etat Civil de 8h30 à 12h30
- Service Population : également le jeudi de 17 à 19 h

NOUVEL AN

Horaire des services communaux

A l'occasion de la nouvelle année, l'administration communale de Jette sera fermée :

- le mercredi 1er janvier 2003
- le jeudi 2 janvier 2003 à partir de 12h
- le mercredi 8 janvier 2003 à partir de 11h

A noter que la permanence assurée par le service de la Population le jeudi de 17 à 19h n'aura pas lieu le jeudi 2 janvier 2003.

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 102
1090 Jette - Tél. 02/421.42.01

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 14h, à l'exception du chômage: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

HÔTEL COMMUNAL

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

- Commissariat de police
Tél.: 02/423.14.00
- Bureau de pointage
Tél.: 02/423.14.16

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue A. Vandenschriek, 77
1090 Jette
Tél.: 02/423.19.10

CPAS

Rue de l'Église St-Pierre, 47
1090 Jette

- Secrétariat: 02/422.46.11
- Service social: 02/422.46.40

Contrôle technique pour les deux roues

Les motos devront également se rendre au contrôle technique avant une vente d'occasion ou après un accident. La Febiac (Fédération Belge de l'Industrie de l'Automobile et du Cycle) vient de faire le point sur la question. Le contrôle technique pour les motos deviendra bel et bien effectif dans le courant de l'année 2004.

Les discussions sont toujours en cours au ministère des Transports, en concertation avec les fédérations concernées (notamment des motards et du groupement des contrôles techniques). Un projet de texte est sur la table.

Il doit encore être soumis aux Régions et au Conseil d'Etat.

Selon la Febiac, l'ensemble de la procédure prendra quelques mois et il y aura encore une période de transition après publication dans le Moniteur, de sorte que le contrôle technique ne deviendra effectif qu'à partir de la mi-2004.

Cependant, le contrôle des motos ne sera pas régi par les mêmes règles que celui des voitures. Il ne sera obligatoire que lors de la vente d'une moto d'occasion ou après un accident. Les 'oldtimers' seront exemptés de

contrôle. L'objectif principal du contrôle est évidemment de vérifier les pièces qui influencent la sécurité de l'engin.

Il reste encore à définir quelles pièces de la moto doivent être surveillées, et dans quelle mesure les consommateurs pourront encore les remplacer eux-mêmes sans risquer un refus au contrôle technique. Affaire à suivre donc ...

Renseignements : Febiac - Boulevard de la Woluwe 46/6 - 1200 Bruxelles - 02/778.64.00 - info@febic.be

Les conducteurs de cyclo bientôt casqués

Si vous n'avez pas encore d'idée de cadeau pour les personnes de votre entourage qui roulent en cyclomoteurs, ne cherchez plus ! En effet, dès le 1er janvier 2003, le port du casque deviendra effectivement obligatoire pour tous les cyclomoteuristes, c'est-à-dire pour les passagers et les conducteurs.

Selon la ministre des Transports Isabelle Durant, cette nouvelle mesure se justifie par le nombre élevé d'accidents graves recensés parmi cette catégorie d'usagers de la route.

Les chiffres sont effectivement alarmant : 16% des accidents impliquent un cyclo, soit environ 4.720 personnes par an.

Si la lutte contre le "gonflage" illégal des moteurs est indispensable pour faire baisser ces chiffres, la généralisation du port du casque pourrait limiter les conséquences d'un accident. Les cyclomoteuristes sont en effet surreprésentés dans les accidents de roulage. Selon une enquête récente faite par une compagnie d'assurance, 57% des conducteurs de cyclo sont déjà tombés au

moins une fois. La conséquence la plus courante est la commotion cérébrale. Le port du casque réduit de moitié le nombre de lésions graves à la tête. N'hésitez donc pas à prendre les devants.

Renseignements : Ministère de la Mobilité et des Transports - Rue de la Loi, 63-65 - 1040 Bruxelles - 02/237.67.11 - info@mobilite.fgov.be

VOTRE SÉCURITÉ, C'EST NOTRE AFFAIRE

Police en pratique

Chaque mois, nous abordons, dans le cadre de cette rubrique "Police en pratique", un thème lié à vos relations avec les services de police. Des conseils vous sont prodigués, des informations vous sont transmises, afin de vous faciliter la vie et de mieux vous protéger. Vous serez ainsi au courant des dernières nouveautés au niveau légal ou en matière d'organisation des services de la zone de police Bruxelles-Ouest.



Depuis peu, les élèves de la zone de police Bruxelles-Ouest reçoivent régulièrement la visite d'un agent en guise de professeur. En effet, un nouveau programme scolaire a été mis sur pied dans les écoles primaires néerlandophones. Il s'agit d'une série de cours visant à sensibiliser les élèves à des sujets délicats comme le vandalisme, les agressions et autres harcèlements.

Ce cursus, mis à l'essai sous le nom de 'schooladoptieplan' (plan d'adoption scolaire), a été réalisé sous l'impulsion de la Communauté Flamande. Cette initiative fait partie d'un projet de prévention qui a vu le jour aux Pays-Bas et qui déjà porte ses fruits.

La police donne cours ...

Les élèves de cinquième et sixième année recevront en tout huit leçons : cinq seront dispensées par un agent et trois par un assistant social. L'objectif est de pouvoir aborder de manière préventive des thèmes comme le vandalisme, le vol à la tire, les agressions, etc. En outre, ces cours permettent d'installer une relation amicale entre les enfants et les policiers. Ceux-ci ne sont plus perçus comme des empêchements de tourner en rond !

Cinq écoles néerlandophones participent à Jette: l'école Van Asbroeck, l'école Poelbos, l'école du Sacré-cœur, l'école Saint-Michel et deux sections de l'école Saint-Pierre. Au total, ce sont 127 élèves de cinquième et de sixième primaire qui suivent les cours.

La zone de police (Jette, Ganshoren, Koekelberg, Berchem-Sainte-Agathe et Molenbeek) est divisée en 17 antennes, chacune gérée par une équipe de quartier. Chaque agent de quartier donne cours aux mêmes élèves tout au long du

programme, de sorte qu'une certaine complicité s'établit avec ceux-ci. Au total, ce sont 22 écoles, soit 522 élèves qui sont concernés. Le programme se poursuivra jusqu'en mai 2003.

En tout cas, les élèves semblent fort enthousiasmés de voir arriver des policiers pour leur donner cours. Le premier contact est particulièrement positif. Les agents s'en retournent de bonne humeur, tandis que les enfants sont toujours emballés de voir de près un vrai policier armé de son pistolet et de sa matraque. Voilà effectivement une méthode intéressante et amicale pour prodiguer quelques précieux conseils utiles en cas de nécessité.

La cerise sur le gâteau arrive en fin de programme : les enfants pourront passer une journée entière avec les policiers afin de découvrir de leurs propres yeux comment cela se passe réellement. Qui n'avait jamais rêvé de faire ça étant petit !



change son fusil d'épaule

Si l'année passée la traditionnelle campagne 'Bob' ciblait plus particulièrement les 18-25 ans, on assiste à un double changement de cap pour cette fin d'année.

D'une part, la campagne ne s'adresse plus essentiellement aux jeunes conducteurs. Cette fois-ci, elle part à la conquête de leurs aînés. D'après une étude réalisée par l'IBSR (Institut Belge pour la Sécurité Routière), on constate qu'il y a un "noyau dur" de conducteurs, composé essentiellement d'hommes de 26 à 54 ans, qui considèrent encore qu'un faible taux d'alcool au volant ne constitue pas vraiment un problème. Il faut cependant savoir qu'avec une alcoolémie de 0,5 ‰, le risque d'accident mortel est multiplié par 2,5 ! De quoi réfléchir. D'autre part, la campagne tient également à attirer l'attention sur le sentiment de sécurité que procure la conduite des voitures actuelles. En effet, de tous les éléments de protection que peut comprendre votre voiture (ABS, airbags, ceintures, armatures renforcées...), celui qui restera le plus incontournable...c'est Bob lui-même ! Logique, non ?

Renseignements : IBSR - Chaussée de Haecht, 1405 - 1130 Bruxelles - 02/244.15.11 - fax: 02/216.43.42 - www.ibsr.be - info@ibsr.be

Info CHANTIERS

BOULEVARD BELGICA

Le rétablissement de la circulation à double sens sur le boulevard Belgica est prévue pour les fêtes de fin d'année. A partir de la deuxième semaine de janvier, le côté pair du boulevard sera ouvert à la circulation tandis que le côté impair sera fermé en vue des travaux de réfection des trottoirs et de la voirie.

RUE MOHRFELD

Les travaux de raccordement privé se poursuivent.

AVENUE DE LEVIS MIREPOIX

Les travaux d'élargissement de la voirie sont toujours en cours et se poursuivront dans le courant du mois de janvier.

RUE VANDERBORGH

Les travaux de renouvellement de l'éclairage public sont achevés.

Attention ! Une interruption de tous les travaux est prévue entre le 20 décembre et le 6 janvier.

Sacs poubelles blancs obligatoires dès le 1er janvier

Soucieuse de résoudre les problèmes liés à la qualité des sacs poubelles et aux dépôts clandestins, la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'imposer un sac poubelle blanc dès le 1er janvier 2003. Le nouveau sac est en vente dans les grandes surfaces. Il est disponible en différentes tailles. Les sacs de 30 litres sont vendus par rouleau de 12 sacs (1 EUR) ou de 24 sacs (2 EUR). Un rouleau de 14 sacs de 80 litres coûte 2,50 EUR, tandis qu'un rouleau de 11 sacs de 120 litres est vendu au prix de 3 EUR.

Les sacs poubelles utilisés jusqu'à présent posent différents problèmes. Leur solidité laisse à désirer. En outre, ils sont souvent trop grands pour des personnes isolées qui manquent de place dans leur appartement. Grâce à un sac poubelle propre à la Région bruxelloise, on espère éliminer les dépôts clandestins qui sont le fait de navetteurs. Le nouveau sac portera également de manière claire la mention des déchets qui peuvent y être jetés et des déchets qui n'y ont pas leur place. Il s'agit donc d'un moyen supplémentaire pour inciter les Bruxellois à procéder au tri sélectif de leurs déchets.

Une équipe de contrôleurs sera chargée de vérifier l'utilisation des sacs blancs. Le temps nécessaire sera laissé aux habitants pour leur permettre de se familiariser avec ces nouveaux sacs. Les personnes qui refuseront obstinément d'utiliser les sacs poubelles de Bruxelles-Propreté comme il se doit s'exposent au paiement d'une amende pour dépôt clandestin, amende dont le montant variera de 62 à 62.000 EUR.



Eduquer les chiots à Jette

A partir du 25 janvier 2003, vous pourrez participer à des cours de comportement avec votre chiot le samedi après-midi à Jette (service des Plantations - avenue du Laerbeek 120). Ces cours, donnés par All Dog Training, sont destinés aux jeunes chiens jusqu'à l'âge de 18 semaines. En six leçons, vous recevrez les éléments nécessaires pour faire de votre chiot un excellent chien de compagnie, au caractère agréable. Ce programme d'éducation ne s'intéresse pas uniquement à l'obéissance du chiot, mais à son comportement en général.

Dès le mois d'avril, des cours seront également organisés pour les chiens de tous âges, à partir de 5 mois. En huit leçons, le chien apprendra à obéir aux ordres de base et à se comporter correctement, tant avec les humains qu'avec les autres chiens. Vous en saurez plus sur le comportement du chien et sur les

moyens dont vous disposez pour influencer ce comportement.

L'initiateur du projet All Dog Training est Dany Grosemans, un thérapeute du comportement animal qui jouit d'une renommée internationale. Dany Grosemans donne des séminaires et des conférences dans le monde entier. Il a écrit plusieurs livres sur le comportement des chiens et collaboré à divers programmes télévisés.

L'éducation des chiens repose sur trois concepts fondamentaux : *fun*, *family* et *forceless*. *Fun* parce que l'éducation du chien doit se passer dans une ambiance agréable, amusante et décontractée. Les exercices sont aussi plaisants pour le maître que pour le chien. *Family* parce que votre chien n'apprend pas seulement à écouter son maître. Tous les membres de la famille doivent pouvoir agir de même avec le chien. Aussi, les enfants, accompagnés de leurs parents, sont-ils les bienvenus. *Forceless* parce que votre chien apprend à obéir sans qu'il faille utiliser



la force ou la contrainte. Tous les membres de la famille peuvent ainsi prendre une part active à l'éducation du chien.

Le prix des cours de comportement pour chiots est fixé à 130 EUR. Pour ce montant, les participants ont droit à six leçons de groupe, ainsi qu'au "All Dog Training Control System". Ce système breveté leur permet de contrôler et d'adapter eux-mêmes le comportement de leur chien durant toute sa vie, de façon à écarter les comportements inadéquats.

Renseignements et inscriptions : 0800/94.035 (numéro gratuit). Vous pouvez également surfer sur www.alldog.be.

PROPRETÉ

Jette, commune propre

Objets encombrants : l'enlèvement à domicile remplace les conteneurs

Jusqu'à la fin de l'année 2002, les Jettois pouvaient se débarrasser de leurs **objets encombrants** dans les conteneurs placés tous les deux mois place Cardinal Mercier, rue Schuermans et rue Ongena. Or, la Région de Bruxelles-Capitale vient de réorganiser l'**enlèvement d'objets encombrants à domicile**. Une nouveauté concerne notamment l'enlèvement sur demande le dimanche après-midi. Cette formule doit permettre à tous les Bruxellois de faire appel à ce service. Aussi, notre commune a-t-elle décidé de renoncer au placement de conteneurs tous les deux mois.

Les habitants de la Région peuvent de débarrasser gratuitement de 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Ils doivent payer 16 EUR par mètre-cube supplémentaire. Si vous souhaitez que Bruxelles-Propreté vienne enlever vos objets encombrants à domicile, il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800/981.81.

A noter que les **campagnes d'enlèvement d'objets encombrants à domicile**, organisées à Jette quatre fois par an en collaboration avec Bruxelles-Propreté, sont maintenues. Les objets encombrants ne peuvent être déposés sur le trottoir avant le passage du camion. Une personne doit être présente le jour de la collecte. Les dates des quatre campagnes d'enlèvement à domicile pour 2003 ont été fixées comme suit : **du 17 au 21 mars, du 12 au 16 mai, du 20 au 24 octobre et du 8 au 12 décembre**. Un bulletin d'inscription sera publié en temps utile dans le Jette-Info pour ces campagnes.

Vous pouvez également vous rendre à la **déchetterie régionale** avec vos objets encombrants (appareils électro-ménagers, meubles,...). Pour les particuliers, ce service est gratuit. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises. La déchetterie régionale est située rue du Ruppel à 1000 Bruxelles. Elle est accessible du mardi au samedi de 9h à 16h.

Déchets verts et petits déchets chimiques

Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les **déchets verts et les petits déchets chimiques** peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) **les mardi et jeudi de 9 à 12h et le samedi de 9 à 14h**.

Les déchets verts ne sont pas enlevés à domicile durant l'hiver. Au printemps, ce service devrait être proposé à nouveau.

Pollution : des sommets en hiver aussi



s'observe surtout en cas d'inversion de température. Lorsque le sol est très froid, les couches d'air supérieures sont plus chaudes que les inférieures. L'air pollué reste dès lors prisonnier près du sol. En ville, les gaz d'échappement constituent la principale cause de pollution de l'air.

Deux à trois fois par an, on enregistre des sommets de pollution. L'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement assure un contrôle permanent de la qualité de l'air à Bruxelles. Ce contrôle permet à l'IBGE de prévoir les sommets de pollution. Moyennant un petit effort, nous sommes dès lors en mesure d'améliorer sensiblement la qualité de l'air. L'IBGE demande aux conducteurs dont le véhicule date d'avant le 1er juillet 1992 de le laisser au garage durant les sommets de pollution. Ils pourront ainsi contribuer à une diminution de la pollution en utilisant des moyens de transport alternatifs. Le ministre Gosuin étudie la possibilité de doter les véhicules les moins polluants d'un autocollant. Les autres voitures ne pourraient dès lors pas circuler en ville lorsque la pollution est la plus forte.

Certaines conditions climatiques (vague de chaleur, inversion de température, absence de vent,...) sont à l'origine, été comme hiver, d'un accroissement de la pollution de l'air dans nos villes. En hiver, ce phénomène

Sur le site internet de l'IBGE, vous pouvez connaître en permanence l'état de la qualité de l'air en Région bruxelloise grâce à un pollumètre. Surfez sur www.ibgebim.be.

Une ristourne sur le prix de l'eau

Certains Jettois, domiciliés dans notre commune depuis le 1er janvier 2001, peuvent obtenir une allocation-ristourne sur leur consommation d'eau de 2002 et ce, pour un montant maximum de 37,18 EUR.

Peuvent bénéficier de cette ristourne :

- Les personnes pensionnées, âgées de 60 ans et plus, et les personnes handicapées d'au moins 66 %, reconnues par le Ministère des Affaires sociales, de la Santé publique et de l'Environnement, dont le revenu global annuel n'excède pas 12.482,92 EUR pour un(e) isolé(e) (VIPO), à augmenter de 2.310,92 EUR par personne à charge.

- Les personnes dont les revenus

sont égaux ou inférieurs au revenu d'intégration, soit 583,66 EUR par mois pour les personnes isolées et 778,21 EUR par mois pour les personnes avec charge de famille.

- Les chefs de familles nombreuses (avec au moins 3 enfants à charge pour lesquels ils perçoivent des allocations familiales) dont le revenu imposable annuel ne dépasse pas 15.008 EUR à augmenter de 990 EUR par enfant à charge (tout enfant handicapé à 66 % au moins est considéré comme deux personnes à charge).

Si vous remplissez une de ces conditions, adressez-vous du lundi au vendredi entre 8h30 et 14h au service communal des Affaires sociales (chaussée de Wemmel 102 à Jette -

tél. 02/421.42.04) pour y retirer la demande de ristourne sur la consommation d'eau. Ce document, dûment rempli, signé et accompagné

de toutes les pièces justificatives, doit être introduit au service des Affaires sociales avant le 31 mai 2003.

Besoin d'aide ?

Cette ristourne sur la consommation d'eau octroyée par la commune de Jette n'est pas la seule forme d'aide pour les personnes dans le besoin. Les Jettois qui éprouvent des difficultés d'ordre financier sont invités à prendre contact avec le Centre Public d'Aide Sociale (CPAS). Ils pourront y obtenir des aides régulières (sous la forme du revenu d'intégration pour les personnes qui ne disposent d'aucun revenu) ou ponctuelles (avances sur pensions alimentaires, aides locatives, interventions dans les factures de gaz, d'eau ou d'électricité,...). Le service social du CPAS peut aussi intervenir dans les frais d'hébergement en maison d'accueil ou de placement en home privé. Il participe encore aux dépenses pour les soins médico-pharmaceutiques.

Pour tout renseignement : service social du CPAS de Jette - rue de l'Eglise-Saint-Pierre 47 - tél. 02/422.46.11.



Arrêter de fumer. Ici, on en parle

Vous l'avez déjà sûrement entendu dire, et peut-être l'avez-vous déjà déclaré vous même à vos proches : "Promis juré, le premier janvier j'arrête de fumer...!"

Une récente étude en Belgique a montré que seulement 3% des fumeurs choisissent le premier de l'an pour tenter de renoncer à la nicotine. Parmi les anciens fumeurs, près de neuf sur dix ont arrêté de fumer du jour au lendemain, mais plus de trois fumeurs quotidiens sur cinq ont échoué dans leurs tentatives de renoncer à la nicotine.

La méthode et la volonté sont donc plus qu'essentielles dans la redoutable réussite du sevrage tabagique. Mais le moment pour choisir d'arrêter n'est pas anodin. Coup d'oeil sur une nouvelle campagne européenne à ce sujet.

Baptisée en Belgique 'Arrêter de

fumer. Ici on en parle', cette nouvelle campagne européenne antitabac a l'ambition de profiter de cette fin d'année pour motiver ceux qui ont besoin d'un petit coup de pouce. Elle vise à sensibiliser les fumeurs actifs et passifs aux effets désastreux du tabagisme. Elle les incite à se rendre chez leur médecin afin d'obtenir soutien et conseils sur la meilleure façon d'arriver à trouver une solution.

Pancartes distribuées aux médecins généralistes et spécialistes, autocollants et petits carnets journaliers serviront de supports à cette campagne. Sous le thème 'Arrêter de fumer: neuf semaines pour retrouver la liberté', ces petits agendas permettront aux patients de noter au fil de cette période de référence, le nombre de cigarettes fumées, les éventuels effets secondaires ressentis

suite au sevrage (fatigue, boulimie, nervosité, angoisse), l'épargne financière réalisée, soit autant d'indices d'encouragement dans cette délicate entreprise.

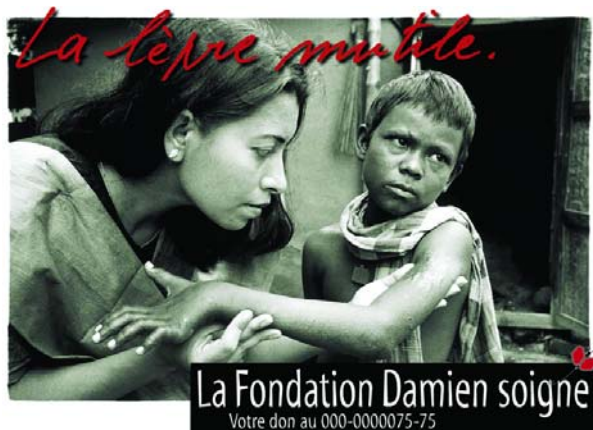
Alors que le décompte nous rapprochant des bonnes résolutions du jour de l'an neuf est amorcé, se pose une question parmi d'autres: profiteriez-vous de cette symbolique occasion pour vous lancer dans la grande aventure du sevrage tabagique ? De toute façon, personne n'est tenu d'y arriver du premier coup, l'important est d'y arriver un jour, le plus rapidement possible évidemment.

Cela dit, tous fumeurs, tous pays et toutes années confondues, un tiers (32%) a essayé au moins une fois d'arrêter de fumer. A peine un fumeur sur cinq (18%) estime que prendre cette résolution le jour de l'an constitue

vraiment une manière de bien commencer l'année. Pourtant, plus de trois quarts des fumeurs (78%) aimeraient ne plus dépendre du tabac en 2003. En Belgique, ils seraient même 81% dans cet état d'esprit. Et vous ?

Tout fumeur peut se faire aider lors de l'arrêt du tabac par son médecin traitant ou en faisant appel à un centre d'aide aux fumeurs, spécialisé dans ce type de prise en charge. Pour plus d'informations à ce sujet, il est possible de s'adresser à la FARES (Fondation contre les Affections Respiratoires et pour l'Education à la Santé) au 02/512.29.36 ou de se rendre sur le site www.fares.be/tabagisme/arreter/ arreterb.htm ou encore www.stopsmoking.be

Vaincre la lèpre et la tuberculose



Chaque année, lors du dernier week-end de janvier (24-25-26/01/2003), la Fondation Damien organise une campagne nationale de solidarité afin de récolter des fonds pour la lutte contre la lèpre et la tuberculose. Cette année, la Fondation Damien a décidé de mettre l'accent sur les deux maladies qu'elle combat depuis maintenant 40 ans dans 16 pays à travers le monde. La campagne met l'accent sur les conséquences négatives, mais toutefois avec un message positif : "La lèpre mutilé, la tuberculose tue, la Fondation Damien soigne."

Pour lutter contre ces maladies, des bénévoles de la Fondation Damien se mobiliseront à nouveau pour vendre au public des étuis de marqueurs (rouge, vert, bleu et noir) et ce pour 4 euros. Les bénéfices de cette vente serviront à financer les projets de l'organisation.

Un traitement complet contre la lèpre ou la tuberculose revient à 30 euros. 30 euros pour une vie sans mutilations...30 euros pour sauver une vie... Grâce à votre soutien, la Fondation Damien peut sauver, peut soigner.

Les personnes qui le désirent peuvent faire un don au compte 000-0000075-75. Pour tout don de 30 euros ou plus, une attestation de déduction fiscale sera délivrée. Ceux qui n'auraient pas d'argent à donner, mais bien du temps à consacrer à la Fondation Damien, sont évidemment les bienvenus.

Des informations à propos des dons privés peuvent également être obtenues au numéro suivant : 02/422.59.17.

Pour tout renseignement : Fondation Damien - Boulevard Léopold II, 263 - 1081 Bruxelles - 02/422.59.11 - fax : 02/422.59.00 - CCP 000-0000075-75



“Prenez la sagesse et l’expérience qui viennent avec l’âge, ajoutez l’énergie et l’innocence de la jeunesse, mélangez avec de l’amour et vous obtiendrez quelque chose de formidable.”

Que dit la pyramide des âges à Jette ?

La commune de Jette a une population relativement âgée. La pyramide des âges se caractérise par un nombre de seniors plus important que le nombre de jeunes, alors que la moyenne régionale présente une tendance inverse. Depuis 1991, les chiffres de population indiquent cependant que le nombre de jeunes Jettois de 0 à 19 ans a tendance à augmenter, tandis que le nombre de personnes de 60 à 79 ans diminue. Il semble donc qu’on assiste à un rajeunissement de la population ces dernières années. En 2000, les moins de 19 ans représentaient 22 % de la population, contre 25 % pour les plus de 60 ans.

La structure par âge de la population varie cependant d’un quartier à l’autre. En 1991, seuls deux secteurs (le Miroir et l’Ancienne Barrière) présentaient un plus grand nombre de jeunes de moins de 15 ans que de personnes de plus de 65 ans. A l’inverse, dans d’autres secteurs (Notre-Dame de Lourdes, le Heymbosch, Mohrfeld, la Cité-Jardin et Brugmann), les personnes de plus de 65 ans étaient près de deux fois plus nombreuses que les moins de 15 ans. Les jeunes sont les plus nombreux dans les secteurs du Centre, du Quartier Albert et Essegem.

Ces chiffres indiquent que les relations intergénérationnelles sont forcément différentes d’un quartier à l’autre dans notre commune. La réflexion qui accompagne ces questions et le travail sur le terrain doivent impérativement tenir compte de ces réalités. La réussite des projets mis en oeuvre est à ce prix.

Des générations entre conflit et solidarité

Avant la révolution industrielle, les relations intergénérationnelles faisaient partie intégrante de la vie quotidienne. Trois générations vivaient habituellement sous le même toit, les parents assumant la charge des grands-parents. Les enfants, quant à eux, se préparaient à prendre la succession du père dans l’exploitation agricole ou l’entreprise familiale. A l’époque, l’Etat ne se préoccupait nullement d’une politique des familles ou des personnes âgées.

Au 19^{ème} siècle, ce bel équilibre a été bousculé. Les enfants ont dû partir à la ville pour travailler, tandis que les vieux sont restés seuls au village. L’éclatement du noyau familial s’est accentué jusqu’à la fin du 20^{ème} siècle. Parallèlement, un système de pensions a été instauré. Plutôt que de subvenir aux besoins de leurs parents, les enfants contribuaient à une prestation collective au bénéfice de la génération de leurs parents. L’Etat assumait dès lors un rôle central dans l’échange intergénérationnel.

Des regards méfiants

Aujourd’hui, les enfants vont à la crèche ou à l’école, les parents travaillent et les personnes âgées qui ne savent plus vivre seules sont placées dans une maison de retraite. Face au rôle qui a été dévolu à chaque génération dans la société actuelle, les personnes âgées se retrouvent souvent isolées et désœuvrées. L’expérience dont elles pourraient faire bénéficier la collectivité n’est plus prise en compte et elles se sentent dès lors inutiles. De leur côté, les jeunes souffrent d’un manque de confiance, accentué par l’absence de regard positif des adultes à leur égard. Dans ce contexte, le conflit entre les générations devient plus complexe encore.

Ce conflit entre les générations a toujours existé. Il est normal que les jeunes remettent en cause ce qui a été

fait auparavant. Quant à leurs aînés, ils ne voient pas toujours d’un bon oeil l’arrivée de nouvelles idées qui perturbent leurs points de repères et leur échelle de valeurs. Ce conflit a cependant pris une autre dimension lorsque les espaces de rencontre intergénérationnels se sont raréfiés. Les activités communes ont disparu, elles aussi. Finalement, les différentes générations ont cessé de se rencontrer. A défaut de se connaître, elles ont nourri une certaine méfiance, voire de la crainte, les uns vis-à-vis des autres. Les jeunes trouvent les vieux inintéressants, tandis qu’aux yeux des personnes âgées, les jeunes représentent un danger. Cette évolution a eu pour effet de creuser le fossé des valeurs et d’accroître les différends. C’est particulièrement vrai dans les villes dont l’aménagement est générateur d’exclusions. En outre, les problèmes liés au mélange des cultures viennent s’y greffer sur le conflit entre les générations.

Créer des lieux de rencontre

Depuis plusieurs années, les autorités et le monde associatif tentent de mettre en place des initiatives pour permettre aux générations de se retrouver et pour inciter les citoyens de tous âges à recréer une solidarité intergénérationnelle. L’objectif est de changer les regards et de restaurer les échanges entre les générations. Les personnes âgées peuvent apporter aux jeunes une écoute, du temps, des conseils, un soutien, une expérience de vie, des racines, le goût du beau, la question du sens de la vie, le silence,... Les jeunes peuvent leur offrir le dynamisme de leur passion, leur joie de vivre, leur imagination, leur énergie, un futur,... Ces échanges permettent une valorisation sociale réciproque.

Le travail intergénérationnel repose sur l’organisation d’activités qui mettent les enfants, les jeunes, les

adultes et les personnes âgées en contact. De nombreuses initiatives se développent au sein des écoles ou des mouvements de jeunesse. Souvent, les maisons de repos sont choisies comme lieu de rencontre entre les jeunes et les personnes âgées, faute d’autres solutions. L’une des missions des associations actives dans le secteur intergénérationnel est précisément la création d’espaces où les personnes de tous âges peuvent se côtoyer de manière tout à fait naturelle.

Il est important de noter que les relations entre les générations jouent un rôle important sur le plan social. La solidarité intergénérationnelle est en effet une sorte de complément à la solidarité familiale lorsque celle-ci fait défaut. Elle complète également la solidarité publique qui doit souvent faire face aux problèmes dans l’urgence et se caractérise par un certain anonymat. Les projets intergénérationnels constituent autant de moyens pour recréer un tissu social. Ils offrent une forme durable de solidarité qui sort les personnes de l’isolement, donne du sens, efface les préjugés. Cette démarche peut se développer dans des cadres et des milieux très différents.

Vues sous cet angle, les relations intergénérationnelles paraissent plus essentielles encore. Ceci dit, seules des relations vraies, spontanées déboucheront sur des résultats concrets à long terme. L’enjeu du travail intergénérationnel consiste donc à initier des projets et à créer des lieux de rencontre en amenant les citoyens à se les approprier. De tels projets existent aussi dans notre commune. Nous vous invitons à les découvrir, sans oublier que de nombreux Jettois n’ont pas attendu le travail intergénérationnel pour s’ouvrir aux autres. Des exemples à suivre...

Entr’âges : échange et solidarité

Face au vieillissement de la population, aux stéréotypes concernant les personnes âgées, aux exclusions et aux individualismes, il est important d’imaginer de nouvelles formes d’intégration et de permettre aux différentes générations d’avoir une image plus positive de la vieillesse. C’est pour répondre à ces besoins que l’asbl Entr’âges a été créée en Belgique francophone. L’association a pour objectif d’encourager un changement d’attitude à l’égard du vieillissement et de restaurer un échange entre les générations pour retrouver une plus grande solidarité au sein de la société. Entr’âges travaille à la fois comme promoteur d’actions intergénérationnelles et comme centre d’information, de sensibilisation et de formation.

L’association dispose d’un centre à Bruxelles. Une toute nouvelle équipe vient de reprendre l’animation de ce centre. Le personnel doit donc se former lui-même aux différents aspects des relations intergénérationnelles. Durant cette période transitoire, le centre bruxellois se limite donc à des actions de sensibilisation dans les écoles de la capitale. D’ici la fin de l’année prochaine, les animateurs devraient être prêts à assurer l’accompagnement et la supervision de projets intergénérationnels.

Pour tout renseignement :

- Centre de documentation Entr’âges (les mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 16h) - collège J. Leclercq - place Montesquieu 1/17 à 1348 Louvain-la Neuve - tél./fax : 010/47.37.95 - e-mail : docentrages@demo.ucl.ac.be

- Centre Entr’âges Bruxelles - avenue Marie-José 59 à 1200 Bruxelles - tél./fax : 02/736.03.78 - e-mail : entrages@swing.be

“L’Abordage” : effacer les différences entre jeunes et personnes âgées

En août 2000, la maison médicale Essegheem, située rue Jules Lahaye, chargeait Isabelle Hochart de développer un projet intergénérationnel dans le quartier. Ainsi naquit “L’Abordage”. Aujourd’hui, la maison de quartier (la seule à Jette !) occupe quatre personnes. La petite équipe a déjà mis sur pied différents projets et enregistré des résultats encourageants.

Un lieu de rencontre

“Le conflit entre les générations a toujours existé”, commente Isabelle Hochart. “Il comporte des aspects enrichissants, mais aussi une dimension destructrice que nous devons à tout prix faire reculer. Le travail intergénérationnel que nous effectuons à “L’Abordage” consiste à concrétiser un partage harmonieux du terrain entre les différents groupes d’âge. Nous proposons également aux habitants du quartier un lieu où les générations peuvent se rencontrer, puisque cette rencontre a de moins en moins lieu au sein des familles.”

Notre interlocutrice concède qu’il s’agit d’une pédagogie des petits pas et que rien n’est gagné d’avance, d’autant plus qu’une dimension culturelle vient se greffer sur le conflit entre les générations. Elle est cependant convaincue de la nécessité de poursuivre le travail entrepris. “Ce sont les a priori qui font les différences”, note-t-elle. “J’entends souvent des personnes âgées qui critiquent les jeunes, alors qu’elles ne les connaissent pas. La tolérance n’est pas l’apanage de la jeunesse. C’est bien connu et ça a toujours été le cas. On ne doit pas attendre des jeunes qu’ils soient raisonnables. Par contre, j’estime qu’on doit pouvoir demander aux adultes de monter l’exemple. Je sais qu’on ne change pas une personne de 80 ans, mais il est possible de l’amener à modifier son comportement.”



“L’Abordage” bénéficie de subsides régionaux dans le cadre d’un projet de cohésion sociale dans le quartier Essegheem. Les nombreux ateliers hebdomadaires sont autant de moments de rencontre auxquels tous les habitants sont conviés : atelier poterie, atelier créatif pour les 6-12 ans, rencontres “santé” (en collaboration avec la maison médicale Essegheem), cours de couture, gym tonique, potager, snacks santé à des prix démocratiques,... “L’Abordage” propose également des stages pour enfants et des stages intergénérationnels durant les vacances scolaires. Ainsi, deux stages sont organisés durant les vacances de Noël : l’un s’adresse aux habitants de 8 à 88 ans et l’autre aux enfants de 4 et 5 ans. “Un projet qui reflète très bien notre action sur le plan intergénérationnel est le soutien scolaire”, ajoute Isabelle Hochart. “Les enfants reçoivent une aide pour faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons. Ils sont encadrés par

un jeune de 25 ans environ, une maman de 35-40 ans et des mamies du quartier.”

Besoin de considération

Au bout de deux ans, les animateurs de la maison de quartier commencent à voir les effets de leur travail. De nombreuses personnes se sont ouvertes aux autres. Elles ont trouvé dans leur quartier un lieu où des activités leur sont proposées. Progressivement, une chaîne de solidarité se crée entre les habitants. Certains se téléphonent. Des jeunes qui font les courses pour des personnes âgées, il y en a dans le quartier Essegheem. “Nous souhaitons que les gens s’approprient les projets que nous leur proposons”, note Isabelle Hochart. “Ainsi, ce sont des habitants qui ont pris en charge l’organisation du cours de gym tonique. Manifestement, la curiosité existe, puisque les gens viennent vers nous. Le public qui fréquente la maison de quartier est en

augmentation. Seuls les adolescents sont absents. Quelque part, c’est normal. Ils ont besoin de se retrouver entre eux à cet âge-là. L’engagement d’une personne supplémentaire va cependant nous permettre de développer des projets à leur intention.” Un premier travail a permis la rédaction d’une convention avec les adolescents. Au départ de ce texte, “L’Abordage” les assistera dans les démarches qu’ils vont entreprendre pour trouver un lieu où ils peuvent se retrouver. L’objectif est de faire avec eux des choses qui les valoriseront aux yeux des adultes et des plus jeunes. “Certaines personnes âgées sont effrayées par le rassemblement de jeunes à l’entrée de leur immeuble”, précise Isabelle Hochart. “Je crois qu’il est bon de rappeler que la présence de ces adolescents contribue à renforcer le contrôle social dans le quartier.”

Force est de constater que tous les habitants du quartier Essegheem ne sont pas prêts à pousser la porte de “L’Abordage”. Aussi, les animateurs ont-ils entamé une réflexion sur les moyens à mettre en oeuvre pour établir un contact avec ces habitants. Ceci dit, l’optimisme est de mise à “L’Abordage” où l’on rappelle qu’un réel besoin de considération est présent à tous les âges. A méditer...

Maison de quartier “L’Abordage” - rue Jules Lahaye 169 à 1090 Jette - tél. 02/425.87.85

Permanences : lundi de 9 à 18h, mardi de 14 à 17h, mercredi de 10 à 17h, jeudi de 14h à 17h30, vendredi de 10 à 16h

L’équipe de Prévention met les générations en contact

Les différentes générations font souvent preuve de méfiance les unes à l’égard des autres. L’équipe de Prévention de la commune de Jette a notamment pour mission de favoriser une cohabitation plus harmonieuse entre les personnes de tous âges. De nombreuses initiatives sont mises sur pied afin de favoriser les contacts sociaux.

“Les animateurs de prévention et le service de médiation sociale développent des projets qui visent à réunir les différentes générations. La société actuelle repose sur l’individualisme. La plupart des gens vivent dans un petit groupe fermé qui n’est pas en interaction avec les autres catégories d’âge ou les autres cultures. Notre société devrait gagner en cohésion sociale afin de renforcer les relations entre les individus. Si les jeunes, les adolescents et les personnes plus âgées se rencontrent davantage, la méfiance fera place à une plus grande convivialité”, explique le médiateur social Didier Bensalah.

“Chaque année, plusieurs projets sont menés à bien”, poursuit-il. “Ainsi, quelques



jeunes ont passé une après-midi au home Mylord en juin dernier. Ils ont préparé un goûter pour les personnes âgées et leur ont proposé une promenade au parc. Des animations et de la détente étaient également

prévues au programme. Cette initiative a été appréciée, tant par les jeunes que par les personnes âgées, même si la mise en oeuvre n’a pas été facile. D’un côté comme de l’autre, une certaine réticence se manifeste en

effet lorsqu’il est question d’une activité commune. Nous constatons cependant que l’évaluation des telles activités est toujours positive. Au départ, il faut, de part et d’autre, la volonté de se rencontrer, de s’ouvrir aux personnes de catégories d’âge différentes.”

La fête de Saint-Nicolas, organisée dans le quartier Essegheem, est aussi un bon exemple d’initiative réussie pour rapprocher les générations. Pratiquement tous les enfants des immeubles du Foyer jettois étaient présents. Des parents et des personnes âgées s’étaient joints à eux, tandis que les adolescents participaient à l’organisation de la fête.

L’équipe de Prévention et le service de médiation sociale sont bien décidés à poursuivre le travail entrepris pour amener les générations à ce rencontrer. Les idées ne manquent pas...

Pour tout renseignement : Didier Bensalah, médiateur social - tél. 02/423.14.51

Des jeunes en maison de repos

Mercredi 20 décembre, 14h15. Le calme est revenu dans la maison de soins Magnolia après la fièvre qui a entouré le 110ème anniversaire d'Anne-Marie Adam, la nouvelle doyenne des Belges (lire ci-dessous). A petit pas, quelques personnes âgées se dirigent vers la salle de restaurant pour y assister au concert de Noël donné par la chorale "La Pavane" d'Uccle.

Sabine Persoons, ergothérapeute chargée de l'organisation des animations pour les résidents, passe dans les différents services. "Madame, vous venez écouter la chorale ?". Pour bien se faire comprendre elle entonne un tonitruant "Gloria". Les personnes moins valides sont conduites en chaise roulante jusqu'au restaurant.

Un petit soleil à Magnolia

Aujourd'hui, Sabine Persoons peut compter sur une aide supplémentaire. Sa fille Julie et deux de ses amies, guidées à la 27ème unité de Notre-Dame de Lourdes, ont choisi la maison de repos Magnolia pour y accomplir leur traditionnelle BA (bonne action) de Noël. Les trois adolescentes poussent les chaises roulantes dans les couloirs. Elles installent les spectateurs dans la salle. Après le concert, elles les raccompagneront dans leur chambre. Ce sera peut-être pour elles l'occasion d'avoir un échange avec les résidents, de parler de l'école, des guides, de la famille, de la vie.

"C'est Souslik (le totem de Julie, ndr)

qui a eu l'idée de venir à Magnolia pour faire cette BA", précise Allactaga. "Comme sa maman travaille ici, elle connaît bien la maison de repos", ajoute Jabiru. "J'y viens presque tous les jours depuis que je suis toute petite", confirme Julie. "Beaucoup de personnes âgées me connaissent. Elles me demandent des nouvelles de l'école. Cet après-midi, j'ai joué quelques morceaux au piano. Les gens applaudissaient. Ils avaient vraiment l'air contents." Lorsqu'on demande à Julie si elle apporte quelque chose aux résidents par sa présence, elle répond simplement : "Oui, c'est possible." Un mot à l'un, un bisou à l'autre... Julie ne s'en rend peut-être pas encore bien compte, mais elle brille comme un petit soleil dans l'univers de ces personnes âgées.

"Nous recevons régulièrement la visite de groupes d'enfants", explique Sabine Persoons. "Une ou deux fois par an, les élèves de la section néerlandophone de l'école Saint-Michel et les bambins de la crèche Windekind passent quelques heures chez nous. Pour les tout petits, il s'agit d'une activité de psychomotricité à laquelle les personnes âgées peuvent participer, en jetant des ballons aux enfants, par exemple. Une année, nous avons organisé une animation avec des enfants handicapés du centre 'Nos Piliers'. Lors du marché de Noël, nous prévoyons des stands de grimage et de tir de ficelles pour les enfants. Chaque année, notre fête de Carnaval réunit les résidents et les enfants des membres du personnel. Nous

accueillons aussi des camps de jeunes de Caritas durant les vacances."

L'ergothérapeute constate que le contact entre les personnes âgées et les jeunes enfants est très positif. Le courant passe moins bien avec les adolescents. "Les animations avec des enfants sont enrichissantes pour nos résidents", reconnaît Sabine. "Je pense cependant qu'il est utopique de vouloir installer des activités permanentes avec des jeunes en maison de repos. Il y a quelques années, nous avions encore assez bien de personnes valides. Maintenant, ce n'est plus le cas. L'organisation d'activités qui demandent une prise en charge des enfants par les résidents (comme une école des devoirs) est impensable".

Réflexion et projets

Renseignements pris auprès des autres maisons de repos situées sur le territoire jetteois, les avis sont relativement unanimes. Plusieurs d'entre elles n'accueillent jamais de groupes d'enfants. D'autres (Le Castel, la résidence Mylord, le home Iris du CPAS, Green Residence) proposent ponctuellement des animations avec de jeunes visiteurs. Certaines résidences pour seniors mènent actuellement une réflexion sur l'organisation de telles animations. C'est le cas de la maison de repos Hutse qui s'est dotée d'une salle commune et envisage dès lors de développer un projet qui permettrait d'intégrer les enfants dans la vie des résidents. Grâce à l'engagement d'un ergothérapeute, la



résidence Archambeau va pouvoir lancer des initiatives dans le même sens.

Le home Christalain ouvre régulièrement ses portes à de jeunes stagiaires. Des retraites sociales y sont également organisées. "Il n'est pas facile de mettre sur pied des activités qui permettent aux jeunes et aux personnes âgées de se rencontrer", remarque Bernard Gilson. "En février, nous accueillerons 7 ou 8 élèves de l'école Maria Assumpta. Nous les dirigerons en priorité vers les personnes qui n'ont pas de famille et ne reçoivent pas de visites. Nous devons également être attentifs à l'état physique et mental des résidents. Certains d'entre eux ne souhaitent pas voir les jeunes. Nous respectons leur volonté."

On le voit, la rencontre des jeunes et des personnes âgées en maison de repos doit être entourée de délicatesse. On assiste plutôt à des contacts furtifs, à des moments d'échange empreints, de part et d'autre, de beaucoup de pudeur. Il n'en reste pas moins que chaque expérience réussie est source de joie et d'enrichissement pour les jeunes et pour les personnes âgées.

CELA SE FÊTE !

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans ? Vous fêterez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans de mariage (ou plus) ? Si vous le souhaitez, l'administration communale vous aidera à donner plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines à l'avance au service communal de l'Etat civil (rue Henri Werrie 18-20 à Jette - tél. 02/423.12.70).

Félicitations...

... aux époux Spanoghe - Toubeau. Ils ont fêté leurs noces de diamant le 14 décembre 2002.

... à madame Anne-Marie Adam. Elle a fêté son 110ème anniversaire le 14 décembre 2002.

Anne-Marie Adam, doyenne de Belgique

Anne-Marie Adam a soufflé ses 110 bougies ce samedi 14 décembre lors d'une réception au Home Magnolia en présence du Bourgmestre Hervé Doyen et de l'Officier de l'Etat civil Lucien Vermeiren. Originaire de Dinant, Anne-Marie vit à Bruxelles depuis 1929. Le récent décès à 112 ans de Woinke Turck place donc cette femme charmante sur le devant de la scène. En rentrant dans le cercle très fermé des 'supercentenaires' (110 ans accomplis), Anne-Marie devient du même coup la citoyenne la plus âgée de Belgique. Situation qui ne l'émeut pas plus que ça : "Vous me donnez trop d'importance. Je vis au jour le jour. Sans savoir de quoi sera fait

demain. Je suis en vie aujourd'hui. Qui sait ? Je ne serais peut-être plus là demain", ajoute Anne-Marie Adam dans un large sourire complice. Le secret de sa longévité ? "Demandez au Seigneur. Je n'en sais rien. Ma vie ne m'appartient pas, il m'a peut-être oubliée", dit-elle avec humour. "Ma grande joie est que je n'ai pas perdu mon esprit. Je me rappelle de toute ma vie. Depuis que je suis toute petite".

Une réception fut organisée le samedi midi au home Magnolia. Anne-Marie ne voulait pas de cadeaux. Ceux qui le souhaitent pouvaient envoyer un don à la ligue braille. Anne-Marie Adam a en effet perdu la vue il y a cinq ans, un handicap qui ne l'empêche pas de rester très autonome. "Je fais tout toute seule", déclare-t-elle avec autorité. "Je me lave seule, je m'habille seule, je mange seule..." Ni de garder une bonne humeur éternelle. A la plus grande satisfaction de ses deux enfants, ses sept petits enfants et ses douze arrière-petits-enfants. Allez, bon anniversaire Anne-Marie. Et surtout, ne changez rien.

Des centenaires de plus en plus nombreux

Le home Magnolia accumule les records. Après le club du millénaire, il accueille la doyenne des Belges

Est-ce la douceur de vivre, le petit Porto de 17 h ou la chaleur du personnel qui donne une telle longévité aux résidents du home Magnolia de Jette ? Mystère et boule de gomme.

Toujours est-il que cette maison de repos cumule les records. Souvenez-vous. Il y a quelques mois, Dorotheë soufflait ses 101 ans. Avec d'autres, elle faisait partie du club du millénaire. En cumulant leurs âges respectifs, les membres de ce club ont en effet dépassé les 1.000 ans. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Certains sont parties. D'autres sont toujours dans une forme éclatante. A l'heure actuelle, le home ne compte pas moins de cinq centenaires.

Mais pas n'importe lesquels. Après le club du millénaire, voici que la maison de repos et de soins accueille la doyenne de Belgique: Anne-Marie Adam, 110 ans et une pêche de jeune première.

Plébiscité pour son accueil et la qualité de son personnel, le home Magnolia a bien évidemment fêté l'anniversaire d'Anne-Marie Adam, une fête à laquelle ont participé les 180 résidents du home. Ils ont d'ailleurs nombreux à apprécier la nouvelle star. "C'est une femme très bonne", chuchote une ancienne voisine devant son jeu de scrabble. "Elle est toujours de bonne humeur. Et très indépendante."

Anne-Marie Adam n'est pourtant pas une exception en Belgique. Au 1er janvier 2002, notre pays comptait 980 centenaires, contre 540 en 1990. Un chiffre qui ne correspond pas aux estimations effectuées il y a cinq ans par l'Institut national des Statistiques. A l'époque, il était prévu que la Belgique compte plus de 1.500 centenaires à l'aube de l'an 2000.



Une journée pour la petite enfance

Au mois de mai dernier, 2.372 familles jettoises ont reçu un questionnaire dans lequel elles étaient invitées à faire part de leurs besoins et leurs attentes par rapport à l'accueil des enfants de 0 à 3 ans, aux loisirs et à l'aménagement de l'espace pour les tout-petits, ainsi qu'à l'information en la matière. Cette enquête a été réalisée à l'initiative de la commission de la petite enfance, présidée par Claire Vandevivere et de l'échevin de la Petite Enfance Benoît Gosselin. Le questionnaire a été renvoyé par 462 familles, soit un taux de réponse inespéré de 20 %.

Les résultats de l'enquête ont été communiqués le 30 novembre dernier au domaine du Poelbos, à l'occasion d'une journée de la petite enfance à laquelle avaient été conviées toutes les familles qui s'étaient donné la peine de compléter et renvoyer le questionnaire. Outre un spectacle de marionnettes, de nombreuses animations étaient proposées aux enfants : châteaux gonflables, promenades à dos de poney, clowns, grimage, pêche aux canards, lancer d'anneaux ou encore initiation à la sécurité routière sur la piste du parc de circulation. Différents stands d'information s'adressaient aux parents (Ligue des Familles, halte-garderie L'Arbre de Vie,...). C'est dans une ambiance conviviale et détendue que les familles présentes ont pris connaissance des résultats de l'enquête.

Les Jettois globalement satisfaits

La plupart des Jettois (47 %) se disent satisfaits par l'ensemble des services liés à la petite enfance dans notre commune. La

remarque la plus fréquente porte sur le manque de places en milieu d'accueil. Près de la moitié des parents confient leur bambin à une crèche ou une maison d'enfants. Un quart d'entre eux font appel à un membre de la famille, tandis que l'autre quart des parents gardent l'enfant eux-mêmes (7 % ont opté pour cette solution à défaut d'en trouver une autre). Enfin, certains ont recours à la combinaison de plusieurs solutions. A noter que plus de la moitié des parents ont dû se rabattre sur un milieu de garde qui n'était pas celui qu'ils avaient choisi au départ.

Le critère de choix le plus fréquemment cité est l'atmosphère et le contact avec le personnel. La proximité du domicile est également un critère déterminant. Viennent ensuite l'aspect extérieur, le cadre familial, le projet pédagogique, la possibilité d'obtenir une place rapidement, la langue pratiquée et le prix. Les parents s'y prennent en moyenne 7 mois et demi à l'avance pour trouver une place. Malgré cela, 38 % d'entre eux doivent attendre en moyenne 7 mois supplémentaires pour obtenir une place dans un milieu d'accueil. Ceci dit, une fois la place trouvée, 72 % des parents se disent très largement satisfaits du milieu d'accueil. Le plus grand indice de satisfaction revient aux gardiennes encadrées (87 %), suivies des maisons d'enfants (84 %), des gardiennes privées (75 %), des crèches (71 %), des pré-gardiennats (68 %), des halte-gardiennes (67 %), des relations (56 %) et enfin de la famille (55 %).

Près de deux tiers des parents sont intéressés par la création d'une halte-garderie qui peut prendre les enfants en charge ponctuellement



(pour faire des courses, effectuer des démarches administratives, rendre visite au médecin ou profiter d'un peu de temps libre). Cette demande est particulièrement présente chez les parents qui assurent eux-mêmes la garde de leur enfant. Lorsque l'enfant est malade, le recours à la famille et les congés sont les solutions les plus courantes. Tous les parents ne connaissent cependant pas les différentes solutions possibles. 70 % d'entre eux sont favorables à la création d'un service communal de garde d'enfants malades.

Concernant la prise en compte des besoins des jeunes enfants en matière d'espace public (sécurité, traversée des carrefours, durée des feux, facilité pour les poussettes et propreté), les

parents décernent la mention "assez bien" à la commune de Jette. De manière générale, ils estiment que l'évolution est plutôt positive. Les inquiétudes formulées par une majorité de parents portent sur la propreté des trottoirs et la vitesse des voitures.

Près de 90 % des familles fréquentent les parcs. Parmi les points positifs, citons la présence de jeux. Côté négatif, le problème des chiens en liberté préoccupe les parents. Bon nombre d'entre eux réclament la présence de gardiens de parcs, un souhait qui a été rencontré depuis lors. Quatre gardiens de parcs sont en effet au travail dans notre commune depuis le mois de septembre dernier. En matière de loisirs toujours, un quart des jeunes enfants exercent une activité à Jette. Il s'agit principalement de psychomotricité et de sport.

Parallèlement à l'organisation de milieu d'accueil adaptés et à la prise en compte des besoins des petits enfants, l'information est également une nécessité.

Les renseignements fournis par les Jettois au travers de cette enquête et leur indice de satisfaction par rapport à l'ensemble des services de la petite enfance à Jette serviront de base aux travaux de la commission de la petite enfance. L'objectif est de mener une vaste réflexion et de proposer différentes initiatives en faveur des enfants de 0 à 3 ans. A suivre donc...

Pour tout renseignement : service communal des Affaires sociales - tél. 02/421.42.00



Moustafa Largo, chanteur et militant

Ce chanteur bruxellois d'origine marocaine puise ses références dans le reggae, la salsa et le flamenco. Il se dit de culture marocaine. Son spectacle pour enfants "Ali Baba et les 40 conteurs" est présenté sur les planches depuis plus de deux ans. Il s'agit d'un spectacle où musique orientale et comptines issues du folklore occidental se mêlent harmonieusement dans une invitation à la tolérance.

Moustafa Largo est papa de trois enfants. Au-delà de ses activités culturelles, il est un citoyen engagé. Il est connu comme un militant de la tolérance et du rapprochement entre les cultures. Il rêve de faire de Bruxelles une grande maison multiculturelle. Son combat contre l'intolérance commence auprès des enfants qu'il veut aider à s'ouvrir aux autres.

Ces rencontres avec Moustafa Largo s'inscrivent dans le cadre de l'apprentissage du respect et de la tolérance. Dans ce contexte, l'échevin de l'Enseignement francophone Didier Patemotte a invité le chanteur bruxellois à rencontrer les élèves pour aborder avec eux le thème "La haine, je dis non". L'artiste a répondu positivement à cette invitation. Les thèmes abordés par Moustafa Largo sont adaptés à la réalité de chacune des écoles. Ces rencontres sont programmées le lundi matin durant six semaines, jusqu'au 27 janvier 2003.

La haine, je dis non

Moustafa Largo : un grand frère à la rencontre des enfants

Lundi 9 décembre 2002, 10h45. Un calme impressionnant règne dans la classe de Monsieur Micha. Une fois n'est pas coutume, l'enseignant a pris place au fond de la classe. Deux invités se sont installés sur l'estrade. Les élèves de 6ème année primaire de l'école communale Vanhelmont accueillent l'artiste Moustafa Largo et l'échevine de la Citoyenneté Christine Gallez. Le chanteur parle du respect, de la tolérance, de l'amitié, du temps qui passe, de l'école, des diplômes, de la haine, de la connerie. Les élèves écoutent. Manifestement, les paroles de Moustafa les interpellent. Il faut dire qu'ils sont confrontés à ces réalités dans leur vie de tous les jours. Ainsi, leur école offre un visage résolument multiculturel.

Eviter les étiquettes

Moustafa Largo explique aux enfants le sens de la démarche qui l'a conduit à Jette par cette froide matinée de décembre. "Je viens vous voir comme un grand frère. Ensemble, nous allons parler du bien et du mal." L'artiste raconte sa jeunesse difficile à Cureghem. "Ma mère ne parlait pas bien le français. Quand je lui

montrais mon bulletin, elle me demandait : 'Ça veut dire quoi le F ?'. Je répondais : 'Formidable'. Je croyais que je mentais à ma mère, jusqu'au jour où j'ai compris que c'est à moi que je mentais.

Un doigt se lève : "Il y a des jeunes maghrébins qui taguent les murs ou cassent des vitres. Du coup, les gens disent qu'on est tous les mêmes. Que pouvons-nous faire ?". Moustafa Largo explique combien il est dangereux de coller des étiquettes. Cette stigmatisation est à l'origine d'injustices parce qu'elle fait croire que les agissements d'une minorité sont le fait de tous. "C'est un peu comme si on disait que tous les Belges sont pédophiles sous prétexte que Marc Dutroux est belge", ajoute le chanteur. "Quand vous avez en face de vous des gens qui tiennent des propos racistes, essayez de leur expliquer pourquoi ils se trompent. Ils comprendront peut-être. S'ils ne veulent pas comprendre, laissez-les. La connerie est la seule maladie contre laquelle on ne trouvera jamais de vaccin."

A 18 ans, il sera trop tard

"Et la guerre ?", interroge une fillette. "Pourquoi les gens font-ils la guerre ?". Moustafa Largo et Christine Gallez replacent les grands conflits actuels dans leur contexte historique. Ils racontent comment des intérêts politiques ou économiques conduisent des peuples à s'affronter. "Vous ne pensez pas que la mère israélienne dont le fils meurt dans l'explosion

d'un bus est très triste ? Et la mère palestinienne dont le fils est tué par un missile ? Il faut dépasser la haine entre les peuples, créer une solidarité entre pays riches et pauvres.

Moustafa sait qu'il ne pourra changer le monde à lui tout seul. "Mais si nous sommes de plus en plus nombreux à dire ce qui ne va pas, nous avons plus de chance d'être entendus."

Moustafa Largo conclut la rencontre sur une note d'espoir. "Vous, les enfants, vous avez la chance d'être à l'école. Profitez-en. Sans diplôme, vous ne pourrez aller loin dans la vie. Ayez de l'ambition. Ne choisissez pas le chemin le plus facile. Le temps passe vite. Je parie que votre rêve aujourd'hui est d'avoir votre permis de conduire. Quand ce moment sera venu, vous aurez 18 ans. Il sera trop tard pour recommencer l'école primaire. Si dans dix ans vous m'avez oublié, cela m'est égal, pourvu que vous ayez retenu ce que je vous ai dit aujourd'hui."

Moustafa Largo regagne sa voiture à grands pas. On l'attend en studio. Arrivé à la grille de l'école, il prend le temps de parler de son engagement auprès des jeunes. Son enthousiasme et la force de son message cachent de l'inquiétude. "Il faut absolument aller à la rencontre des enfants et des adolescents, sinon notre pays va au devant de gros problèmes. Je voudrais rassembler des artistes et des citoyens qui acceptent de consacrer du temps aux jeunes." Puisse cet appel être entendu... Merci, Moustafa !

Pour bien commencer l'année...

Voici le programme des activités qui vous seront proposées au début de l'année 2003, à l'initiative de l'échevin du 3ème âge francophone Lucien Vermeiren.

Mercredi 29 janvier 2003

Visite guidée de NAVEXPO 2003

Nous vous donnons rendez-vous avec l'histoire de la navigation dans les superbes salles de la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tieback 14) pour l'exposition annuelle produite par le Centre Culturel Armillaire. Cette année, la manifestation sera consacrée à la plaisance maritime et fluviale (lire en page 12).

Une première visite débutera à 14h pour les 25 premiers inscrits. Une deuxième visite débutera à 15h15 à partir de la 26ème personne. Le café accompagné d'une petite douceur vous sera offert après la visite.

Participations aux frais : 1,50 EUR.

Discobus : nouvel horaire

Tous les dimanches matin, le discobus de la Médiathèque stationne sur la place Cardinal Mercier (en face de la bibliothèque). Dès le 13 janvier prochain, du changement interviendra cependant dans cet horaire. Le discobus fera halte à Jette **tous les vendredis de 17h30 à 20h. Pour tout renseignement : 02/385.08.49** (le mardi de 10 à 18h) ou 02/423.12.88

Réservation obligatoire (à partir du mardi 14 janvier 2003).

Vendredi 7 février 2003

"Vive le théâtre"

Ce spectacle "Théâtre-seniors" sera présenté par la troupe de l'Atelier-Théâtre de Laeken et de Jette, en la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Au programme : extraits des "Femmes Savantes" de Molière, extraits de la pièce "Le Mariage de Mademoiselle Beulemans", mîmes et chansons. L'Atelier-Théâtre de Laeken et Jette s'adresse à tous les seniors et a pour objectif principal l'apprentissage de la scène (exercices de respiration, pose de voix, expression, relaxation, improvisation...). L'atelier a également pour but le travail de textes de théâtre dans le cadre de la préparation de spectacles. Aucune expérience préalable n'est requise.

Prix : 7 EUR - pour les pensionnaires des homes : 6 EUR.

Dimanche 9 février 2003

La Revue 2003 du Théâtre des Galeries

Comme de coutume, voici un spectacle qui mélange le théâtre, le music-hall et l'humour. Politiciens, stars de la télé et de la chanson, personnalités célèbres, ils seront tous sur scène, parfois en chair, parfois en mots. Un spectacle aux multiples facettes... Mise en scène de David Michels. Avec Jean Hayet, André Lamy, Maria del Rio, Louise Rocco, Bernard Lefrançq, Marc De Roy, Angélique Leleux, Karen Pluchart, Enaid, Shilombo Imhotep, Claude Rion et Bernard Wincq (au clavier).

Rendez-vous à 13h45, place Cardinal Mercier.

Prix : 22 EUR (transport et spectacle compris) - 19 EUR (sans transport)

Dimanche 9 mars 2003

Opérette "Dédé" de Christiné

Nous vous proposons d'assister à l'opérette "Dédé" de Christiné au Centre culturel d'Auderghem. On y retrouve de nombreux succès de Maurice Chevalier,

comme "Dans la vie, faut pas s'en faire".

Rendez-vous à 13h30, place Cardinal Mercier.

Prix : 28 EUR (spectacle et transport).

Réservation : à partir du mardi 14 janvier 2003, entre 10h et 11h30, auprès du service du 3ème Age, centre administratif de Jette (1er étage, bureau 130 - rue Henri Werrie 18-20) - tél. 02/423.12.66.

Nouveauté : un cours d'italien

A partir du mardi 4 février 2003, un cours d'italien sera organisé pour les seniors. Les cours auront lieu au Centre culturel Armillaire (local 210, 2ème étage, bd de Smet de Naeyer 145), le mardi de 9h15 à 10h45 pour le niveau 1 (débutants) et le mardi de 11h à 12h30 pour le niveau 2.

Conditions : 3,80 EUR par cours. Inscriptions : sur place les jours de cours (pas de droit d'inscription).

Pour tout renseignement : service du 3ème Age - tél. 02/423.12.66 (Patricia Hellem).

Un marché de Noël réussi, malgré la pluie



Les 13, 14 et 15 décembre derniers, une ambiance féérique régnait sur la place Cardinal Mercier. A l'occasion du marché de Noël, 43 commerçants, artisans et maraîchers, installés dans des chalets en bois, proposaient leurs articles et produits de Noël. Les visiteurs ont pu y trouver des cadeaux originaux et tous les ingrédients pour un délicieux repas de fête. Les gourmets et les gourmands se sont également régalez. Il y avait du genièvre, du vin chaud, des gaufres et d'autres bonnes choses. Une partie de la place était réservée aux associations qui présentaient leurs activités. Malgré la pluie et le froid, les visiteurs n'ont pas boudé le marché de Noël.

"Je pense qu'on peut parler d'une réussite pour cette édition du marché de Noël", indique l'échevin du Commerce et des Animations Bernard Lacroix. "Le nombre de chalets a augmenté par rapport à l'année passée. De plus, les commerçants

sont globalement satisfaits et la plupart d'entre eux ont promis de revenir l'an prochain. Quant aux visiteurs, ils étaient enchantés de leur passage au marché de Noël." L'échevin Lacroix poursuit : "Bien sûr, il y a toujours moyen de procéder à certaines améliorations. Ainsi, à l'avenir, nous veillerons à mieux intégrer les associations dans le parcours du marché. Nous reverrons également l'animation. En outre, nous souhaitons que ce marché de Noël devienne une vitrine pour l'artisanat jetteois. Les artisans auront ainsi la possibilité d'entrer en contact avec le public."

Les échos recueillis auprès du chocolatier Galler de la rue Léon Theodor à l'issue du marché de Noël sont très positifs. "Nous avons ouvert notre commerce au mois d'août, lors du marché annuel", précise la commerçante. "Nous participions donc au marché de Noël pour la première fois. Le vendredi et le samedi, il y avait beaucoup de monde et nous avons bien vendu. Le dimanche, les visiteurs étaient moins nombreux en raison de la pluie. Cela n'empêche que nous sommes contents du résultat." Et la commerçante de conclure : "Nous seront certainement au marché de Noël en 2003. J'espère simplement que les chalets seront pourvus d'un revêtement de sol, parce que dimanche, avec la pluie, nous avions les pieds dans l'eau."

AGENDA

JANVIER

Du 4 au 11.1 : EXPOSITION de l'Atelier Eric Daniëls avec C. Chatekin, E. Cuyt, J. De Gank, F. Hoche, M. Louage, A. Neirink, A. Nore, C. Parbaens, L. Van Vethem. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Vernissage le 3 janvier de 19 à 21h. Ouvert du mardi au dimanche de 14 à 18h.

Le 9.1 : De 14h15 à 17h15, CENT ANS DE JAZZ : "New Orleans, le retour aux sources" par Vicky Down (musicien) et Louis Stevens (documentariste). Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 4,50 EUR. Info : 02/426.64.39.

Le 10.1 : A 20h30, ARMIILAIRE JAZZ NIGHTS : Alexandre Fumelle Quartet. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 7,50 EUR - 6 EUR en prévente. Info et réservations : 02/426.64.39 ou foyalljetteois@skynet.be.

Du 11.1 au 16.2 : NAVEXPO 2003 "Des yachts royaux aux grandes courses - Histoire de la plaisance maritime et fluviale". A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tieback 14). Ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 17h, le weekend de 10 à 18h. Fermé le lundi (excepté pour les visites guidées scolaires). Entrée : 3 EUR - 2 EUR pour les jeunes de 6 à 17 ans et pour les groupes (maximum 20 personnes et sur réservation uniquement) - ticket familial : 5 EUR. Visites guidées : 25

EUR par groupe de maximum 20 personnes ou par - réservation obligatoire. Info et réservations : 02/479.00.52.

Le 11.1 : A 11h, RECEPTION DE NOUVEL AN pour la population jetteoise. A l'Athénée Royal de Jette (avenue de Lévis Miepoix 100). Avec des stands d'information de l'administration communale. Info : 02/423.12.91.

Le 11.1 : A 14h30, CONFERENCE "Clés pour la musique" : "Francis Poulenc, moine et voyou". Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 2,50 EUR. Info : 02/426.64.39.

Le 16.1 : A 14h30, CONFERENCE de l'Antenne Interuniversitaire de Jette et du Nord-Ouest de Bruxelles : "L'art en Afghanistan, depuis Alexandre le Grand jusqu'au XXIème siècle" par Francis Peeters. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Prix : 3,70 EUR. Info et réservations : 02/423.12.66.

Du 18 au 29.1 : EXPOSITION "Cosmos photographique" par le Brussels Miroir photo-club. Vernissage le vendredi 17 janvier à 20h. Ouvert tous les jours de 14 à 18h. Info : 02/736.41.51 - aebaudoux.godart@skynet.be.

Le 23.1 : A 20h, CONFERENCE "De la Plaque-taille à l'Ardoise" par Paul Baguet, dans le cadre de NAVEXPO 2003. En la Salle Neybergh de la Demeure

abbatiale de Dieleghem (rue Tieback 14). Entrée : 3 EUR. Info et réservations : 02/479.00.52.

Le 23.1 : A 20h30, ARMIILAIRE BLUES NIGHTS : Steppin' out. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 7,50 EUR - 6 EUR en prévente. Info et réservations : 02/426.64.39 ou foyalljetteois@skynet.be.

Du 24 au 26.1 : Dans le cadre des "Dimanches d'Aurélié", COMEDIE MUSICALE "Droits gommés et boules de gomme" par la troupe jetteoise "Comédie et Compagnie". A la Salle Excelsior (rue de l'Eglise-Saint-Pierre 8-10). Le vendredi 24 janvier à 20h, le samedi 25 janvier à 15 et 20h, le dimanche 26 janvier à 15h. A partir de 5 ans. Au bénéfice de l'Asbl Action Solidarité Enfants. Entrée : 6 EUR pour les enfants - 9 EUR pour les adultes. Réservation indispensable au 02/426.64.39.

Le 26.1 : A 14h et 16h30, VOIRLE MONDE : "Patagonie, Chili-Argentine" par Dany Marique. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Info et réservations : 02/649.76.95.

Jusqu'au 9.3 : EXPOSITION "Matières grasses" par Erwan Ballan et Jean-François Demeure. A l'Atelier 340 Museum (dèbe de Rivieren 340). Ouvert du jeudi au dimanche et les jours fériés de 14 à 19h. Le 22 janvier, atelier pour enfants de 6 à 13 ans avec Erwan Ballan. Info et réservations : 02/424.24.12.

NAVEXPO 2003

Des yachts royaux aux grandes courses

Histoire de la plaisance maritime et



Du 11 janvier au 16 février 2003, Jette a rendez-vous avec l'histoire de la navigation dans la Demeure abbatiale de Dieleghem pour l'exposition annuelle produite par le Foyer culturel jettois. Cette année, la manifestation sera consacrée à la plaisance maritime et fluviale pour le faste, le plaisir ou l'aventure, des origines jusqu'à nos jours. La navigation est une passion ou une vocation pour de nombreux citoyens anonymes ou grands de ce monde. Du petit dériveur au grand voilier bourré de technologies de pointe, NAVEXPO passera en revue différents

types d'embarcations.

Cette année, la manifestation bénéficiera à nouveau d'un important soutien logistique de la Marine (Force navale), ainsi que du soutien tout particulière du Port de Bruxelles et de Belgacom. Musées, associations professionnelles, institutions officielles et scientifiques, collectionneurs privés, cercles de modélistes, cercles nautiques, peintres de marine, écoles de voile et mouvements de jeunesse apporteront également leur collaboration à cette exposition.

NAVEXPO
2003

Des yachts royaux aux grandes courses

Histoire de la plaisance maritime et fluviale

A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Du 11 janvier au 16 février 2003

Ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 17h, le week-end de 10 à 18h
Fermé le lundi (excepté pour les visites guidées scolaires)

Entrée : 3 EUR - 2 EUR pour les jeunes de 6 à 17 ans et pour les groupes (maximum 20 personnes et sur réservation uniquement) - ticket familial : 5 EUR

Visites guidées : 25 EUR par groupe de maximum 20 personnes ou par classe - durée : +/- 2 heures (1 heure de visite et 1 heure de projection vidéo) - réservation obligatoire au 02/479.00.52

Services : vestiaire, cafétéria, librairie/shop, nombreuses possibilités de restauration aux abords immédiats

Animation : salle vidéo non stop, concours doté de nombreux prix par catégorie (enfants, ados, adultes, classes)

Renseignements : 02/479.00.52

Conférence "DE LA PLATE-TAILLE À L'ARCTIQUE"
par Paul Baguet

le jeudi 23 janvier 2003 à 20h

en la Salle Neybergh de la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tieback 14)

Entrée : 3 EUR

Info et réservation : 02/479.00.52

Le Kittiwake

Le 14 juillet 1991, une goélette de 15 mètres, baptisée le Kittiwake, partait pour une expédition particulièrement ambitieuse dans le Groenland. Il s'agissait de remonter sur les traces de la célèbre Belgica qui, en 1905, avait atteint la latitude de 78° 12' N, point extrême jamais rallié en voilier le long de la côte est du Groenland.

Le Kittiwake et ses douze équipiers, hommes et femmes d'horizons différents, vont parcourir plus de 6.500 miles nautiques... et offrir à la Belgique un nouveau record de 78° 30' N le long de la côte est du Groenland. Ils y réussirent par ailleurs l'ascension de deux sommets vierges. L'expérience vécue par les douze équipiers du Kittiwake est unique, tant sur le plan technique que sur le plan humain.

Quelques grandes courses

Depuis 1978, des monocoques et multicoques de 40 à 60 pieds se mesurent sur la Route du Rhum. Cette course transatlantique en solitaire est organisée tous les quatre ans. Les concurrents doivent parcourir en une seule étape les 3.450 milles qui séparent Saint-Malo de Pointe-à-Pitre. C'est également en 1978 que fut créé le Tour de France à la Voile. Des équipages de 6 à 8 marins s'affrontent chaque année dans une course en étapes de port en port. Enfin, le trophée Jules Verne, lancé en 1972, est un tour du monde en équipage en moins de 80 jours.

Le Centre Armillaire présente...

Cent ans de jazz

Le cycle de conférences "Cent ans de jazz" retrace l'histoire de ce phénomène musical au travers de grands noms du jazz et de thèmes qui combleront les passionnés. Lors de chaque conférence, Louis Stevens, documentaliste, et Vicky Down, musicien, présentent de nombreux extraits musicaux, des diapos et des vidéos. Ils accueillent également des musiciens, invités pour illustrer en live le thème d'un atelier.

Cent ans de Jazz : New Orleans, le retour aux sources

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Le 9 janvier 2003 de 14h15 à 17h15

Entrée : 4,50 EUR

Info : 02/426.64.39

Armillaire Jazz Nights

De janvier à mai 2003, le Foyer culturel jettois propose un cycle de concerts jazz, intitulé "Armillaire Jazz Nights". Le 10 janvier, l'Alexandre Fumelle Quartet inaugurerait le cycle, dans un style original, intelligent et intense. Le Quartet livre un jazz contemporain, fruit d'un long parcours musical. On retrouve des harmonies raffinées, des rythmes d'ici et d'ailleurs, des sonorités atypiques, des

improvisations, des moments d'énergie rock...

Peter Herimans (guitare), Daniel Stokart (sax soprano), Jan Dehaas (batterie) et Alexandre Fumelle (contrebasse).

Alexandre Fumelle Quartet

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Le 10 janvier 2003 à 20h30

Entrée : 7,50 EUR - 6 EUR en prévente

Info et réservations : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be

Osmose photographique

Le Brussels Miroir photo-club met sur pied une exposition afin de permettre au public de découvrir les différents courants de la photographie. Cette exposition présentera les oeuvres de photographes membres de la Fédération des cercles



photographiques de la Communauté française et d'étudiants en photographie à l'Institut supérieur de l'Enseignement artistique "Le 75".

Exposition : Osmose photographique

Du 18 au 29 janvier 2003

Vernissage le vendredi 17 janvier à 20h

Ouvert tous les jours de 14 à 18h

Info : 02/736.41.51 -

a.e.baudoux.godart@skynet.be

Armillaire Blues Nights

Autre cycle, autre genre... Le Centre culturel Armillaire accueillera un cycle de blues dès le mois de janvier. Avis aux amateurs !

Steppin' out

Chicago blues 100 % traditionnel, du vrai comme là-bas avec ce groupe originaire de Zaventem.

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Le 23 janvier 2003 à 20h30

Entrée : 7,50 EUR - 6 EUR en prévente

Info et réservations : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be

Droits gommés et boules de gomme

Dans le cadre des "Dimanches d'Aurélié", la troupe jettoise "Comédie et Compagnie" présente la comédie musicale "Droits gommés et boules de gomme". Ce projet est né de la rencontre entre Gibus, chanteur bien connu du jeune public, et Michèle Naples, animatrice de "Comédie et Compagnie". Au départ, il y a un album de chansons sur les droits de l'enfant, la violence, la

paix, l'exclusion et le droit à la différence. Cet album, enregistré sur CD grâce au soutien de l'asbl Action Solidarité Enfants, est maintenant devenu une comédie musicale. C'est l'histoire d'une famille comprenant le père, la mère et leurs quatre enfants. Le père perd son travail et se met à boire. Prisonnier de la boisson, il devient violent. Des caméléons aux couleurs de l'arc-en-ciel apportent une touche imaginaire, un aspect poétique qui permet d'échapper aux difficultés d'une vie perturbée. Ces caméléons interpellent les spectateurs, les amènent à réfléchir sur ce qu'ils voient.

Comédie musicale : Droits gommés et boules de gomme

A partir de 5 ans. Durée : 1h30 minimum avec entracte. Au bénéfice de l'asbl Action Solidarité Enfants.

Le vendredi 24 janvier 2003 à 20h, le samedi 25 janvier 2003 à 15 et 20h, le dimanche 26 janvier 2003 à 15h

A la Salle Excelsior (rue de l'Eglise-Saint-Pierre 8-10)

Entrée : 6 EUR pour les enfants - 9 EUR pour les adultes

Réservation indispensable au 02/426.64.39